



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	56	56 + 13 pouvoirs

Date de convocation 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Dominique GEORGE, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Laurent KUREK, Cédric PERRIN, Adeline COIGNUS.**

Représentés : **Didier COLIN à Yvette COUDRAY, Sabrina VAUDEVILLE à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Jonathan HAUVILLER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Virginie GENOT à François FRASNIER, Catherine LAURAIN à Valérie DIDIER, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Francine GARNIER à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Ressources Humaines – Tableau des effectifs au 1er mai 2024

Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO

N° de délibération : 2024_086

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
56	13	69	0	0	0

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que les communes de 2 000 habitants et plus ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général adjoint des services pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants.

Considérant les besoins des services, les départs de la collectivité et les évolutions de carrière des agents, il est proposé la création du poste suivant :

-Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet afin d'intégrer l'agent en charge de l'assistance du Président et de la direction générale.

A noter que ce poste pourra à défaut être occupé par un agent contractuel, sur le fondement des articles suivants :

- L332-14 : En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires,
- L332-8 : Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° : Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Le Président sera chargé de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération du candidat retenu selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

Le tableau des effectifs des emplois permanents de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) au 1er mai 2024 sera donc le suivant :

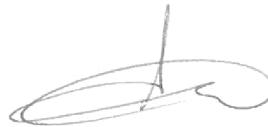
CATEGORIE		EFFECTIFS BUDGETAIRES		RESTE A POURVOIR		EFFECTIFS POURVUS	
EMPLOIS FONCTIONNELS (NON COMPTABILISE)							
		Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024
Directeur Général des Services 40 à 80 000 habitants	A	1	1	0	0	1	1
Directeur Général Adjoint 40 à 80 000 habitants	A	1	1	0	0	1	1
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		2	2	0	0	2	2
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024
Attaché Territorial Hors Classe	A	1	1	0	0	1	1
Attaché Territorial Principal	A	3	3	0	0	3	3
Attaché Territorial	A	5	5	1	1	4	4
Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux :							
Rédacteur Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	0	1	1
Rédacteur Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	B	2	2	0	0	2	2
Rédacteur Territorial	B	3	3	0	0	3	3
Rédacteur Territorial à temps non complet	B	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux :							
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	C	5	6	0	1	5	5
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	C	6	6	1	1	5	5
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe à temps non complet (17 heures 30)	C	1	1	0	0	1	1
Adjoint Administratif Territorial	C	8	8	0	0	8	8
TOTAL DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE		36	37	2	3	34	34

	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	RESTE A POURVOIR	EFFECTIFS POURVUS			
FILIERE TECHNIQUE							
Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024
Ingénieur Territorial	A	1	1	0	0	1	1
Ingénieur Territorial à temps non complet (17,5 heures)	A	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux :							
Technicien Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	B	3	3	0	0	3	3
Technicien Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	B	3	3	1	1	2	2
Technicien Territorial	B	3	3	0	0	3	3
Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux :							
Agent de Maîtrise Territorial principal	C	4	4	0	0	4	4
Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriales :							
Adjoint Technique Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	C	7	7	0	0	7	7
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	C	12	12	2	2	10	10
Adjoint Technique Territorial	C	5	5	0	0	5	5
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		39	39	3	3	36	36
FILIERE CULTURELLE							
Cadre d'emplois des Bibliothécaires Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024
Bibliothécaire Territorial	A	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Assistants Territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques :							
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 1 ^{ère} Classe	B	3	3	0	0	3	3
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 2 ^{ème} Classe	B	2	2	0	0	2	2
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Adjointes Territoriales du Patrimoine :							
		Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024	Tableau au 1 ^{er} février 2024	Tableau au 1 ^{er} mars 2024
Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	0	0	2	2
Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 2 ^{ème} classe	C	5	5	0	0	5	5
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	7	7	3	3	4	4
Adjoint Territorial du Patrimoine à temps Non Complet (17 heures 30 hebdomadaires)	C	1	1	0	0	1	1
TOTAL FILIERE CULTURELLE		22	22	3	3	19	19
TOTAL DE TOUTES LES FILIERES		97	98	8	9	89	89

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet et les éventuelles possibilités de recours à un agent contractuel selon les modalités décrites ci-dessus,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,
- Dit que les dépenses nécessaires sont inscrites au Budget Principal de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



BRUNO MINUTIELLO
2024.04.12 11:29:07 +0200
Ref:6332560-9473310-1-D
Signature numérique
le Président

Bruno MINUTIELLO